

# Comment parler du terrorisme aux enfants

**PERSPECTIVE** Il faut dire la vérité aux enfants. Surtout ne pas sous-estimer leur capacité à entendre des choses dérangeantes et horribles. Non qu'ils soient plus forts que les adultes, mais leur sensibilité peut être mise à l'épreuve sans que cela ait des conséquences désastreuses sur leur développement. Le mensonge et le déni peuvent laisser chez eux des séquelles et des complexes. Enjoliver le monde, mentir sur la gravité des faits, soit en les niant soit en les enrobant dans de la ouate ou du papier cadeau, risquerait de les isoler de la vie, qui est faite aussi bien de beauté que de violence.

Les contes de Charles Perrault sont pleins de cruauté. Ceux des *Mille et Une Nuits* sont encore plus terribles. C'est sans doute pour cela qu'on les aime. C'est ce qui fait leur universalité et leur modernité. C'est une illustration de la lutte du bien contre le mal.

Cela, les enfants le comprennent bien et, peut-être, en saisissent la complexité. Aujourd'hui, quelles que soient les précautions prises par les parents, leurs enfants ne sont pas tout à fait à l'abri de la violence et de la grande brutalité que véhiculent des jeux électroniques ou des clips musicaux, ou autres. Le cinéma lui-même participe de cette vision où les meurtres à la tronçonneuse sont choses banales. Sans parler de la pornographie à la portée d'un clic dès que les parents ont le dos tourné.

Le traumatisme vécu par les familles qui ont perdu un des leurs dans les attentats du 13 novembre est aussi dévastateur chez les adultes que chez les enfants. Ils ont besoin d'explication et de consolation. Le deuil est une affaire cruelle. Le temps est son allié.

Mais la perte et l'absence font d'immenses trous dans l'existence, quel que soit l'âge. Évidemment, l'enfant a besoin de comprendre avec des mots peut-être mieux choisis, plus justes en même temps. D'où ce dialogue imaginaire.

– Qu'est-ce qu'un terroriste?  
– C'est un individu qui a la soif du mal et dont l'objectif est de semer la terreur, la grande peur parmi la population.

– Pourquoi?  
– Parfois, on ne comprend pas les raisons qui poussent certaines personnes à détruire des gens qu'ils ne connaissent pas et qui ne leur ont rien fait.

– Ils sont fous?  
– Non, le fou est celui qui a tout perdu et ne réfléchit pas. Il n'est pas responsable de ce qu'il fait. Or, les terroristes sont des individus qui ont été préparés par des spécialistes pour aller tuer et se faire tuer. Ils sont parfaitement au courant de ce qu'ils doivent entreprendre. A la limite, on peut dire qu'ils sont programmés.

– Ils n'ont pas peur?  
– Non, c'est là leur force. Normalement, dans une guerre, les adversaires sont face à face et les soldats des deux camps se battent pour ne pas perdre leur vie. Aujourd'hui, la guerre a changé de méthode et, surtout, les soldats ne sont pas des gens qui défendent des valeurs, un territoire ou un bien. Ils ne défendent pas leur vie, c'est ce qui les rend invincibles.

– Pourquoi acceptent-ils de mourir en tuant les autres?

**Il faut dire la vérité aux enfants. Enjoliver le monde risquerait de les isoler de la vie, qui est faite aussi bien de beauté que de violence**

– Tout être a un instinct appelé «instinct de vie», c'est-à-dire une volonté naturelle de sauver sa peau et de vivre. Ces terroristes qui se font exploser dans la foule ont accepté de se séparer de cet instinct de vie. Il a été remplacé par l'instinct de mort.

– Comment?  
– Il existe des spécialistes qui leur racontent des histoires fondées non sur la raison mais sur des promesses mirobolantes. Ce travail est fait selon des techniques qui rendent le cerveau malléable, manipulable.

– Donne-moi des exemples.  
– On utilise des mots correspondant à leurs attentes: djihad, martyr, paradis, récompense suprême... Quand on croit à tout ça, on passe de l'autre côté de la

vie, c'est-à-dire qu'on accepte de croire que, si on fait le djihad, la guerre contre les mécréants – qui sont ceux qui ne croient pas en leur Dieu –, si on donne sa vie en sacrifice, on ira directement au paradis, où on serait attendu par des filles vierges et une vie mille fois plus belle que celle d'ici-bas!

– Ouwaaa!  
– Tu as raison. Etre martyr, c'est mourir pour une cause, un idéal, et cela mérite une récompense choisie par Dieu.

– Tout cela n'est pas vrai?  
– Qu'importe si c'est vrai ou faux, le principal, c'est que ces individus croient à ces histoires à dormir debout. Leur cerveau ne fonctionne plus normalement. Il a été déconnecté de la réalité que nous connaissons. Ce sont des gens qui n'appartiennent plus à notre monde. C'est pour cela qu'ils sont dangereux. Ils n'ont pas peur de mourir, et même ils désirent de toutes leurs forces la mort après avoir accompli leur mission.

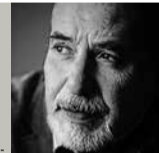
– Que devons-nous faire pour éviter de rencontrer ces gens?

– On demande d'habitude aux enfants de faire attention. Sauf que, là, les personnes qui étaient au Bataclan pour écouter un concert de rock ne pouvaient pas imaginer une seconde qu'elles allaient y perdre la vie. La surprise est une force. La sécurité garantie à cent pour cent n'existe pas. Il y a le travail immédiat que fait la police, qui est nécessaire et très important, et puis il y a l'éducation sur le long terme. L'école doit intégrer dans ses programmes la lutte contre le racisme, qui est souvent la base de l'intolérance et du fanatisme qui se traduisent, dans la réalité, par l'exercice du mal absolu: donner la mort gratuitement à des innocents et reprendre la peur et la terreur.

– Tu es naïf!  
– Peut-être, mais, en dehors de la guerre, je ne trouve pas d'autre solution. ■

© Le Monde

**TAHAR BEN JELLOUN**  
ÉCRIVAIN ET POÈTE,  
AUTEUR DE «L'ISLAM  
EXPLIQUÉ AUX ENFANTS»  
(2002) ET «MES CONTES  
DE PERRAULT» (2014)



# Université: de quoi s'inquiéter

**APPEL COLLECTIF** Dans l'objectif de soutenir le rectorat dans ses négociations avec le Conseil d'Etat genevois, les directrices et directeurs des départements de la Faculté des lettres de l'Université de Genève souhaitent exprimer en leur nom leur vive inquiétude face aux différentes mesures et projets de loi en cours touchant aux conditions de travail à l'université et dans la fonction publique.

S'inscrivant dans un contexte général largement défavorable à l'ensemble des sciences et en particulier aux sciences humaines, ces mesures et projets de loi auront un impact direct négatif sur la qualité de l'enseignement et de la recherche dans le domaine des lettres. Sans humanités, privées des valeurs qui leur sont associées, nos sociétés démocratiques ne pourront pas faire face aux défis qui les attendent.

L'étude et la recherche – en sciences, fondamentales ou appliquées, en histoire, en langue, en littérature, mais aussi dans les arts – sont essentielles pour une compréhension fine du monde complexe dans lequel nous vivons. Elles permettent, à travers le questionnement du passé, d'apporter un éclairage indispensable sur nombre d'enjeux majeurs de notre temps, qu'il s'agisse du climat, du radicalisme religieux, des phénomènes migratoires, des rapports entre altérité et intégration, de la mondialisation...

Un Etat moderne a besoin d'une université forte, d'une université libre, d'une université qui ait les moyens d'interpréter la culture d'hier et d'aujourd'hui pour permettre aux citoyens d'affronter le monde de demain. Et tous

**Un Etat moderne a besoin d'une université forte, d'une université libre**

les citoyens le savent: l'avenir repose sur des systèmes de formation solides. Et tous les pays du monde le savent: une université démocratique et écoutée est une université libre, ouverte, capable d'innover et de promouvoir les nouvelles classes d'âge.

Or les mesures et projets de loi sont inquiétants pour nos facultés comme pour celles de l'ensemble de l'université: dégradation de la formation des enseignants du secondaire; perte de la diversité des enseignements; précarisation accrue et mise en péril de la relève académique. Ils remettent fondamentalement en question les conditions d'études qu'assurent la disponibilité des enseignants et un système de séminaires favorisant l'échange et le développement d'un esprit critique.

Cela alors même que l'intérêt pour les lettres dans leur ensemble se manifeste régulièrement auprès d'un large public, comme l'a récemment montré le grand succès des Rencontres Histoire et Cité de Genève organisées par la Maison de l'histoire.

Nos départements auront plus de difficultés à remplir leur mission primordiale d'ouverture vers la cité. Ils auront plus de difficultés à assurer leur position à la pointe de la recherche au moment même où il est demandé à l'université de se développer toujours plus fortement.

Profondément préoccupés par les mesures proposées par le Conseil d'Etat, profondément préoccupés par le futur de leurs étudiants et par l'avenir de nos sociétés, les directrices et directeurs des départements de la Faculté des lettres soutiennent le mouvement initié le 10 novembre par la fonction publique. Car, vraiment, il y a de quoi s'inquiéter. ■

**GUILLEMETTE BOLENS, VALENTINA CALZOLARI BOUVIER, OLIVIER COLLET, PHILIPPE COLLOMBERT, LAURENT GAJO, ULRICH MOSCH, MARTIN RUEFF, UR SHLONSKY, MATTHIAS SCHULZ, PIERRE-FRANÇOIS SOUYRI, MARCEL WEBER**  
DIRECTRICES ET DIRECTEURS DES DÉPARTEMENTS DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

# La sortie du religieux n'est pas au programme

GILLES PACHE, DIRECTEUR DES PROGRAMMES, RTS

Les propos tenus samedi 28 novembre par Yves Petignat dans sa chronique «Ma semaine suisse» me conduisent à lui répondre. Il aborde la présence et la nature des émissions religieuses dans l'offre programmatique de la RTS. Son interrogation et son inquiétude seraient sans doute légitimes, et dignes d'être partagées avec vos lecteurs, si les informations sur lesquelles il s'appuie étaient complètes.

En effet, la RTS n'a nullement l'intention de réduire l'offre religieuse de ses programmes dès 2017 «aux messes et cultes» ni d'ailleurs, comme il semble le craindre, de renoncer aux thématiques religieuses sur ses antennes. Nous continuerons bien évidemment à les traiter en télévision, en radio et sur nos plateformes interactives, mais nous souhaitons repenser la forme et le traitement de ces émissions.

Les médias s'en sont largement fait l'écho: une décision du Tribunal fédéral, qui met fin à la perception de la TVA sur la redevance, contraint la SSR à prendre des mesures d'économies immédiates. Le 1er janvier 2016, la RTS verra son budget annuel réduit de plus

de 11 millions de francs. Cette situation aura des répercussions sur les prestations de programmes et sur les emplois (70 postes supprimés). Comme 90% de nos charges sont liées, d'une manière ou d'une autre, à notre offre programmatique, nous n'avons d'autre option que de diminuer nos prestations dans différents domaines éditoriaux.

Ainsi, dès janvier 2017, la part RTS du budget des émissions religieuses sera ramenée de 2,8 millions de francs (situation actuelle) à 1,6 million. Ce qui représente une somme qui n'a rien de symbolique et permet de maintenir une offre diversifiée de qualité. Le fait religieux et ses multiples expressions méritent évidemment d'être décryptés et commentés, mais les émissions spécialisées suivies par un public restreint n'ont pas l'exclusivité de ces sujets. Ils sont aussi régulièrement traités dans le cadre de nos magazines généralistes et de nos émissions d'information, qui font d'ailleurs appel à des experts du monde académique, de la société civile, des milieux concernés comme de notre pôle de compétence interne.

Nous devons donc aujourd'hui trouver la meilleure manière de traiter le fait religieux et ses implications sociétales et culturelles, en honorant la mission de service public à laquelle nous sommes très attachés, mais en tenant compte d'un contexte économique qui s'est dégradé. Cela va sans doute nous conduire à trouver de nouvelles approches aussi bien en matière de production que de réévaluation de l'équilibre actuel entre la captation des offices religieux et les magazines de mise en perspective. Le volume diffusé n'étant, ni dans un cas ni dans l'autre, gage de qualité.

Nous invitons nos partenaires de Cath-Info et Média-Pro à mener une réflexion commune à ce propos, afin de préciser la nature de l'offre concernée par cette réduction budgétaire. Ensuite, la discussion éditoriale sera lancée avec les équipes rédactionnelles. Voilà un grand chantier qui ne ressemble en rien à un «abandon du domaine religieux par le service public».

# Le sabotage du Conseil des droits de l'homme

MICHEL A. HABIB, NYON

M. Fabio Rafael Fiallo (LT du 23 novembre) estime que la protection mutuelle que s'accordent dictateurs et régimes autoritaires, tout récemment, en faveur du président vénézuélien Nicolas Maduro, compromet le bon fonctionnement et la légitimité du Conseil des droits de l'homme (CDH). M. Fiallo n'a hélas pas tort, mais il omet de mentionner que ce ne sont pas seulement les régimes autoritaires qui sont coupables de tels agissements: ainsi, la protection sans faille qu'accordent les Etats-Unis à Israël a permis à ce dernier de ne pas avoir à véritablement rendre compte de ses agissements à Gaza, où une commission de l'ONU a pourtant conclu en la forte probabilité de crimes de guerre.

Contrairement à ce que M. Fiallo semble vouloir suggérer, ce ne sont pas seulement les Etats autoritaires qui sont prêts à sacrifier les droits de l'homme pour ce qu'ils estiment être leurs intérêts. Plusieurs démocraties, les Etats-Unis en particulier, en sont aussi parfaitement capables, et n'hésitent pas à entraver le travail du CDH si celui-ci les dérange ou dérange leurs alliés.

Un nombre important de régimes autoritaires et un autre non négligeable de démocraties partagent une forte affinité pour le deux poids, deux mesures. Je ne sais pas si l'on devrait s'en désoler ou s'en réjouir.

**Vos commentaires sont les bienvenus!**

Adressez-les à lt\_lecteurs@ringier.ch, par fax au 021 331 70 01, ou par courrier: Le Temps, Courrier des lecteurs, Pont Bessières 3, 1002 Lausanne.

Vos lettres ne doivent pas excéder 1500-1800 signes (espaces compris). Vous pouvez aussi commenter les articles d'opinion sur [www.letemps.ch](http://www.letemps.ch) et l'ensemble de nos articles sur notre page Facebook.



**VOUS ET NOUS**

**LES BLOGS DU TEMPS**

«La sécurité n'est pas un droit!»  
A la suite du «face-à-face» de samedi entre Fathi Derder et Alexandre Vautravers sur la question: «La sécurité passe-t-elle avant la vie privée?», Suzette Sandoz réfute l'idée que la sécurité serait un droit de l'homme: «La liberté et la vie privée sont incontestablement des droits. [Or] la sécurité est un moyen d'assurer ce respect», dont l'Etat est entièrement responsable. «La sécurité n'est donc pas un droit, c'est un devoir des autorités.»